



CERCLE SPORTIF DE BAS DU FORT

Ecole Française de Voile

Digue Monroux Bas du Fort / 97190 GOSIER

Tél/Fax : 0590 90 93 94 // 0690 33 64 40

Email : csbf.guadeloupe@wanadoo.fr

www.csbf-guadeloupe.com

AVIS DE COURSE

Coupe de Nwel 2009

du 26 décembre au 30 décembre 2009

Gosier Guadeloupe

CSBF Cercle Sportif de Bas du Fort en Guadeloupe

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux.
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes OPTIMIST (Benjamins et Minimes) – OPEN BIC – LASER (4.7 – Radial et Standard) – HOBIE CAT 16 et TIGGER 18
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à CSBF au plus tard le 16 décembre 2009.
Les concurrents français peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du « CSBF Coupe de Nwel 2009 » Frais d'inscription de 90€uros/coureur pour les solitaires et 75 €uros par équipier pour les catamarans avant le 16 novembre 2009, après cette date les frais d'inscription seront majorés de 20 %.
CSBF (Cercle Sportif de Bas du Fort) Digue Monroux - 97190 GOSIER - Guadeloupe
Tel : 0590 90 93 94 - Email : csbf-guadeloupe@orange.fr - Site : www.csbf-guadeloupe.com

Les Concurrents étrangers peuvent s'inscrire en complétant et en envoyant par courrier a l'adresse ci-dessus le formulaire joint. Les délais sont les mêmes que pour les concurrents français. Le montant de l'inscription de 90€uros/coureur pour les solitaires et 75 €uros par équipier pour catamarans, sera réglé en espèces ou CB (Visa MasterCard) le jour de la confirmation d'inscription. Pour ceux qui désirent payer par virement bancaire, n'oublier pas de spécifier dans le formulaire bancaire « Coupe de Nwel 2009 »



Affilié FFV sous le N° 32 00606 - Agréé J&S sous le N° 971 82 11 AAJ 33

Déclaré en Préfecture le 30 août 1952 sous le N° 641

Siret n° 31331021100013

Les Coordonnées bancaires sont les suivantes :
 Cercle Sportif de Bas du Fort
 BRED Centre Cora Bas du Fort 97190 Gosier Guadeloupe
 IBAN : FR7610107003930014171072390
 SWIFT : BREDFRPPFDF

- 3.3.** Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence FF Voile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF. :

- une autorisation parentale à courir

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Solitaire	90 € / Coureur avant le 15 novembre 2009
	108 € / Coureur après le 15 novembre 2009
Catamaran	75 € / Equipier avant le 15 novembre 2009
	90 € / Equipier après le 15 novembre 2009

5. PROGRAMME

Date	Horaire	Information
Samedi 26 décembre	De 10h à 17h	Confirmation d'inscription - Jauge et contrôle
	De 18h à 20 h	Cérémonie d'ouverture
Dimanche 27 décembre	10h	OPTI – OPEN BIC – LASER : Courses à suivre
	10h30	HOBIE CAT – TIGGER : Courses à suivre
Lundi 28 décembre	10h	OPTI – OPEN BIC – LASER : Courses à suivre
	10h30	HOBIE CAT – TIGGER : Courses à suivre
	15h	Repas Coureurs
Mardi 29 décembre	11h	OPTI – OPEN BIC – LASER : Raid ou Courses à suivre
	11h30	HOBIE CAT – TIGGER : Raid ou Courses à suivre
Mercredi 30 décembre	9h	OPTI – LASER – HOBIE CAT – TIGGER
	9h30	HOBIE CAT – TIGGER : Courses à suivre
	A partir de 16h	Résultats et cérémonie de clôture

6. JAUGE

Les opérations préalables de jauge se dérouleront du samedi 26 décembre de 10h à 17h au CSBF Cercle Sportif de Bas du Fort.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions le 26 décembre 2009
- affichées selon la Prescription Fédérale.

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de types trapèze ou raid

9. SYSTEME DE PENALITE

Pour les catamarans, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 3

- Si 3 courses sont courues les points de toutes les courses seront comptabilisés.
- De 4 courses à 11 courses courues et validées, le score total sera le score de toutes les courses moins celui de la plus mauvaise.
- Si 12 courses et plus sont courues le score total sera le score de toutes les courses moins celui des 2 plus mauvaises courses.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

OPTIMIST

- Les 3^{er} Benjamin et 1^{ère} fille Benjamine
- Les 3^{er} Minimés et 1^{ère} fille Minime
- Plus jeune régatier

OPEN BIC

- Les 3^{er}
- 1^{er} fille

LASER

- Les 3^{er} en laser 4.70
- Les 3^{er} en laser RADIAL
- Les 3^{er} en laser STANDARD
- 1^{ère} fille 4.7 ;RADIAL et STANDARD



HOBIE CAT 16

- Les 3^{er}
- 1^{er} équipage féminin

TIGER 18

- Les 3^{er}
- 1^{er} équipage féminin

13. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

14. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : **Karine ou Xavier** au

CSBF Cercle Sportif de Bas du Fort

Digue MONROUX

Bas du Fort

97190 GOSIER

Tél : 05 90 90 93 94

Email : csbf-guadeloupe@orange.fr

Site : www.csbf-guadeloupe.com/

BON VENT a TOUS !!